



SYNTHESE

DES SECONDES JOURNEES NATIONALES D'ETUDE ET DE FORMATION EN SOCIO-SPORT

Atelier 2

« Accompagner les clubs sportifs pour renforcer leur rôle social :
Quels besoins ? Quel accompagnement pour quels effets ? »

Avec le soutien de :



Atelier 2 :

Accompagner les clubs sportifs pour renforcer leur rôle social : Quels besoins ? Quel accompagnement pour quels effets ?

Éléments abordés durant l'introduction :

- L'accompagnement des clubs sportifs pour renforcer leur rôle social → un enjeu important, essentiel dans la dynamique de reconnaissance et de développement du socio-sport.
- Des difficultés associées à l'introduction, au développement et à la pérennisation d'un projet socio-sportif au sein du mouvement sportif : des représentations que l'on bouscule, certains modèles sportifs dominants, la culture associative des dirigeants et des bénévoles, les compétences détenues au sein de l'organisation, le degré de structuration de l'association, l'ancrage territorial....
- Des résistances variées mais pas insurmontables : de nombreux leviers existent,



Rappel de la problématique de l'atelier

**“Accompagner les clubs sportifs pour renforcer leur rôle social :
quels besoins ? quel accompagnement pour quels effets ?”**

Animateurs et intervenants

- **Loïc SALLÉ**, Chercheur, Atelier SHERPAS, laboratoire Régional URePSSS, Université de Lille
- **Anaïs CHARRA**, Coordinatrice Santé et DAPAP, association DAHLIR
- **Adeline ARCHINARD**, Travailleuse sociale, CHRS Diaconat Protestant Drôme Ardèche
- **Julien CHARREL**, Entraîneur, Dojo Burgien
- **Sylvain HAVEZ**, inspecteur de la jeunesse et des sports, Ministère des sports et des JOP – Fédération Française de Judo et disciplines Associées
- **Arnaud GANDAIS**, Directeur des Programmes & Partenariats, Les Clubs Sportifs Engagés

Atelier 2 :

Accompagner les clubs sportifs pour renforcer leur rôle social : Quels besoins ? Quel accompagnement pour quels effets ?

Idées fortes développées par chaque intervenant :

Anaïs CHARRA, Coordinatrice Santé et DAPAP, association DAHLIR

- Présentation de l'accompagnement réalisé auprès de l'association omnisport Jeanne d'Arc Alouettes de Caluire - JAAC (Rhône) en 2022-2023 par le DAHLIR pour l'ouverture d'un créneau socio-sportif au sein d'un quartier prioritaire à Lyon.
- Zone d'expérimentation où le club n'était pas implanté, le public était difficile à mobiliser.
- Gouvernance et portage par une seule personne au sein de la JAAC, manque de méthodologie sur la reconduction d'une telle action en autonomie.
- Les réussites : mise en œuvre d'un atelier, repérage de 10 personnes, création d'une dynamique partenariale locale autour du projet.
- La suite : Maintenir la dynamique de réseau / Ajuster et reconduire une action / Montée en compétence des acteurs (au-delà de l'accompagnement) → Formation ?

Adeline ARCHINARD, Travailleuse sociale, CHRS Diaconat Protestant Drôme Ardèche

- Les résidents du CHRS peuvent participer chaque semaine à des séances d'activités physiques adaptées, animées par un chargé d'accompagnement DAHLIR. L'objectif est ensuite de poursuivre cette dynamique en intégrant un club où pratiquer l'activité de façon autonome et pérenne.
- Ces publics peuvent être difficiles à mobiliser. Leur pratique peut être irrégulière. Importance d'arriver à créer un lien. Participation d'un travailleur social à chaque séance et information au préalable.
- Défis : aider à trouver une place à l'activité physique dans les parcours globaux d'accompagnement des bénéficiaires et travailler la légitimité des éducateurs sportifs.
- Pour certains collègues, il est difficile de voir les bienfaits et intérêts de la mise en mouvement : gros enjeu de déconstruction de certaines pratiques et de décloisonnement des professions

Julien CHARREL, Entraîneur, Dojo Burgien

Présentation du projet :

- Plusieurs activités, tous types de publics, niveau sportif de loisir mais aussi compétition
- Projet d'éducation par le judo et potentiellement amené vers le haut niveau en fonction
- Partenariat avec différentes structures du territoire de Bourg-en-Bresse
- Pour accueillir des personnes en situation de vulnérabilité, nécessité de préparer convenablement l'accueil :
 - Partager la vision d'abord d'éducateur, ensuite entraîneur
 - Sur la mobilité : pas de transport en commun, circulation difficile dans la ville sans voiture → création d'un second dojo et d'un dojo mobile pour casser cette barrière.
 - Aide de la mairie pour les projets (subvention d'action et pas de fonctionnement) → enjeu de pérennisation et continuité des actions.
 - Financier → Payer la licence et la cotisation pour les personnes ayant des contraintes financières → gros intérêt du pass' sport et des aides des collectivités



Atelier 2 :

Accompagner les clubs sportifs pour renforcer leur rôle social : Quels besoins ? Quel accompagnement pour quels effets ?

Sylvain HAVÉZ, inspecteur de la jeunesse et des sports, Ministère des sports et des JOP – Fédération Française de Judo et disciplines Associées

- Présentation du plan 5000 terrains de sport -> 1000 dojos solidaires en 2024, via la réhabilitation de locaux vacants mis à disposition de la Fédération de Judo, pour les transformer en tiers lieux socio sportifs.
- Enjeu d'identification des espaces vacants en fonction des intérêts (QPV, zones blanches) par les bailleurs sociaux, les collectivités dans lesquels des travaux sont entrepris.
- 200 dojos sur la programmation 2023 → Gros accompagnement de l'ANS (financier notamment). Sans cela, le projet aurait été compromis.
- Permet une diversification de l'activité dans ces lieux : l'espace peut être géré par une asso de quartier qui se met en réseau avec autres parties prenantes pour proposer du judo pour toutes et tous, mais également d'autres types d'accompagnement comme du soutien scolaire ou de l'aide administrative.

Arnaud GANDAIS, Directeur des Programmes & Partenariats, Les Clubs Sportifs Engagés

- France Travail s'est associé à l'Agence nationale du Sport et ses partenaires afin d'accompagner des projets d'intérêt général qui utilisent l'activité physique et sportive pour l'emploi et l'insertion professionnelle, en lien avec « Impact 2024 ».

Objectifs :

- Déployer un réseau de 10 000 clubs engageant des actions d'insertion de l'emploi par et dans le sport, sur l'ensemble du territoire.
- Augmenter les liens avec les acteurs du secteur du service public de l'emploi.
- Cartographier les clubs engagés pour davantage de lien avec différents acteurs qui souhaitent s'engager auprès des clubs (financièrement, etc..).
- Un Club est engagé Club engagé lorsqu'il rejoint la communauté pour mettre en place des actions mais également partager les actions et bonnes pratiques.

Recensement des questions et apports des participants :

Est-ce que la tarification sociale au sein des clubs est quelque chose à envisager ou pas au-delà de cette aide ?

- Risque de mise en danger du club (dépenses de fonctionnement). Mais au cas par cas, des choses peuvent être envisagées. Réflexion sur le montant qui peut être payé par la famille sans la mettre en danger → au fur et à mesure. Proposition d'un échelonnage des paiements, fonctionnement avec la confiance et ça marche quand on leur fait confiance, pas besoin de revenir vers eux,

La communauté des clubs sportifs engagés est-elle ouverte aux collectivités ?

- Beaucoup de demandes des Collectivités Territoriales : nous réfléchissons à la façon dont les différentes parties prenantes pourraient s'engager,

Est-ce que le modèle de l'implantation des dojos via le plan 5000 équipements pourrait être répliqué à d'autres pratiques ?

- Le but est de toucher les bassins de vie → ce sont les acteurs locaux qui définissent ce besoin. Les stratégies d'implantation sont très différentes en fonction de la zone et du public cible (par exemple entre les QPV et les zones rurales),





MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

**SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN
ET SUR LA PLATEFORME
SPORT ET INCLUSION**

Avec le soutien de :

